Bénévolat en entreprise

Par Nathnath

Bonjour a tous!

Ayant actuellement du temps devant moi, je projette de bosser un peu, pas dans le but de gagner de l'argent mais dans le but de me faire une expérience dans le domaine professionnel qui m'intéresse...un peu comme un stage.

Il s'agit d'un guide naturaliste a son compte qui organise trek, stage de survie, pêche (en Guyane).

Je lui ai proposé de venir filer un coup de main pour être immergé dans le monde de ce guide.

Je l'ai contacté, il est d'accord sur le principe mais voudrai se prémunir de toutes poursuites en cas d'accident (le lieu est isolé et sans communication).

J'ai un cherché d'éventuelles pistes pour lui permettre de se décharger de toutes responsabilités... mais sans trouver grand chose.

J'ai pensé à écrire une lettre sur l'honneur que je participe a son activité sans rémunération de mon plein gré et que j'assume les responsabilités de tout incident mais d'après ce que j'ai compris ça n'as pas vraiment de valeur juridique. Je me tourne vers vous pour savoir s' il a quelque chose que je puisse faire pour le couvrir.

Merci bien!

Nathan

Par Prana67

Bonjour,

Vous ne pouvez pas faire de bénévolat pour une entreprise.

Voyez peut être du coté des associations, elles cherchent pratiquement toutes des bénévoles.